

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser les traditionnels mais non moins sincères voeux pour vous et vos proches ; que cette nouvelle année vous apporte de nombreuses joies, la force d'accomplir et de réussir vos projets mais surtout une belle santé.

L'année 2024 a vu la réalisation de nombreux investissements pour Saint Bonnet, les élus ont continué à travailler pour rendre notre commune toujours plus attractive. Ainsi, nous avons réalisé un important programme de réfection des voiries. L'espace cinéraire du cimetière a été complété par l'installation de deux modules complémentaires de columbarium. Enfin, nous avons engagé des travaux de réfection de la place du 8 mai dont la chaussée était fortement dégradée ; la nouvelle législation issue de la loi CLimat et Résilience obligeant les communes à désimperméabiliser les surfaces et à végétaliser les espaces publics, nous avons dû mettre en place des revêtements drainants et créer des nouveaux espaces verts.

L'ensemble de ces travaux a pu être réalisé grâce au soutien financier des partenaires institutionnels habituels : Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional et Communauté de Communes.

Dès 2025, nous savons que ces aides financières ne seront pas maintenues au même niveau et que l'investissement des communes risque de connaître un frein notable.

La solidité financière de la commune nous permet cependant d'étudier pour 2025 un projet de rénovation énergétique de l'école primaire (isolation des combles, isolation des murs par l'extérieur, remplacement de la chaudière qui tombe régulièrement en panne et remplacement des menuiseries).

2025 verra aussi la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public aux Radurons.

Nous poursuivons aussi la démarche de révision de la carte communale et vous serez invités au cours de cette année à une réunion publique vous présentant la démarche et les obligations qui nous sont imposées.

L'année 2024 a vu la fermeture de notre multiple rural suite à une procédure de liquidation judiciaire. Les élus ont décidé de tenter la réouverture de ce commerce et un appel à candidatures va être lancé prochainement.

Nous avons eu le plaisir de voir le restaurant La Table de St Bonnet réouvrir en mai et nous souhaitons à Kevin une pleine réussite dans son entreprise.

Enfin, je ne pourrais terminer ce mot sans vous parler du projet Imerys : à ce jour, Imerys poursuit ses études pour définir l'emplacement exact de cette installation, deux sites étant retenus St Bonnet à la Fourchambert et Vicq au lieudit Marais Sourillat. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la décision n'a toujours pas été prise.

Avant de terminer mon propos, je souhaite remercier chaleureusement mes collègues élus, le personnel communal, les bénévoles des associations qui ont à coeur de mettre leur énergie et leur volonté au service de la commune et de ses habitants.

A tous, je renouvelle mes plus sincères voeux pour une année de douceur et de bonheur.

Bonne lecture.

Henri GIRAUD

LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET PRINCIPAL

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2023 a généré un excédent de fonctionnement de 470 699,92 €.

DÉPENSES

Chapitre	
Charges à caractère général	184 859,03
Charges de personnel	239 771,18
Autres charges de gestion courante	116 552,68
Charges financières	979,88
Charges exceptionnelles	175,00
Dotations aux amortissements	31 648,00
TOTAL	573 985,77

RECETTES

Chapitre	
Produits des services	43 480,05
Impôts et taxes	549 242,49
Dotations	144 477,09
Autres produits de gestion courante	29 124,33
Produits financiers	3,15
Résultat reporté	278 358,58
TOTAL	1 044 685,69

Les dépenses de fonctionnement restent stables malgré la hausse du prix de l'énergie et des matières premières.

Les recettes sont en augmentation suite notamment à la réforme de la fiscalité et au report du résultat de 2022.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente un excédent de 185 081,08 €

DÉPENSES

Chapitre	
Dépenses d'équipement	208 843,01
Déficit reporté	104 261,48
Remboursement des emprunts	9 750,00
Remboursement caution	854,50
TOTAL	323 708,99

Les dépenses d'équipement concernent notamment les travaux d'aménagement de l'ancien hangar communal, les travaux d'aménagement du cimetière (allées) l'achat de matériel technique, de mobilier et le solde de travaux d'aménagement d'un espace public et de construction du local technique.

RECETTES

Chapitre	
Subventions Conseil Départemental	108 900,48
Subventions État	102 843,00
Subvention Conseil Régional	20 665,00
Subvention communauté de communes	7 509,00
Taxe d'aménagement	2 706,30
FCTVA	119 527,84
Caution	272,97
Amortissements	31 648,00
Affectation du résultat	114 717,48
TOTAL	508 790,07

Les recettes réelles proviennent notamment des subventions des différents partenaires institutionnels pour le financement des travaux et du fonds de compensation de la TVA.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Code de la sécurité intérieure oblige les communes à réaliser un plan communal de sauvegarde. Ce document a pour objet de préparer les services communaux à gérer les potentielles crises sur leur territoire. Il doit permettre de faire face à des aléas naturels et technologiques. Son rôle est de définir l'organisation de la commune et les actions à mettre en œuvre pour protéger les populations : alerte, information, évacuation, hébergement, ...

Ce document permet aussi de recenser les personnes vulnérables devant faire l'objet d'une attention particulière en cas de crise. Les personnes isolées et/ou à mobilité réduite souhaitant être inscrits sur cette liste peuvent en faire la demande auprès du secrétariat de mairie.

RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Par délibération en date du 4 décembre 2023, le Conseil Municipal de Saint-Bonnet-de-Rochefort a décidé de mettre en révision sa carte communale approuvée en 2010.

Cette mission de révision de la carte communale a été confiée au bureau d'études Réalités Urbanisme et Aménagement.

Les objectifs de la révision de la carte communale approuvée en 2010, sont :

- se mettre en compatibilité avec les divers documents supra-communaux et évolutions règlementaires s'appliquant à la commune

- mener une réflexion globale sur le développement de la commune, à échéance de dix ans, voire davantage

Cette révision de la carte communale est conduite avec la participation des personnes publiques associées qui émettront un avis sur le projet de la commune, à savoir l'Etat via la Direction Départementale des Territoires (DDT), le Conseil Départemental, les chambres consulaires, la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, les gestionnaires des réseaux...

Cette révision est également élaborée en concertation avec la population.

La concertation est un moyen d'informer la population tout au long de l'étude, de lui permettre de réagir au fur et à mesure que le projet prend forme. Elle concerne donc l'évolution générale de la commune et prend en compte uniquement l'intérêt public.

Elle porte sur le projet communal, projet de développement de la commune pour les 10 ans à venir, en termes de croissance, de développement économique, d'équipements, de déplacements, de préservation d'espaces naturels et agricoles...

Les modalités de concertation portent sur :

-  Mise à disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, d'un registre de concertation où pourront être consignées des observations sur l'intérêt général du projet communal,

-  Rédaction d'article dans le bulletin municipal,

-  Animation d'une réunion publique pour présenter le projet communal et permettre aux habitants de s'exprimer.

La concertation a lieu pendant toute la durée des études et ce jusqu'à l'enquête publique. Un bilan de cette concertation sera réalisé avant l'enquête publique.

Aussi, n'hésitez pas à faire part de vos remarques sur l'évolution de la commune. Vous avez la possibilité d'écrire sur le registre de concertation qui est à votre disposition en Mairie, ou de faire part de vos observations, propositions pendant la réunion publique de concertation. Le registre sera accompagné de certains documents (Porter A Connaissance de l'Etat, diagnostic territorial et paysager, projet communal) au fur et à mesure de l'avancement de la procédure.

Les études ont démarré à l'été 2024, avec une réunion d'information auprès des élus. Un diagnostic de la commune est en cours, avec une analyse des données Insee, une analyse paysagère et environnementale, une analyse de la consommation foncière afin de mettre en exergue les enjeux du territoire. Ce document sera consultable en mairie.

A la suite des enjeux du territoire, les élus définiront leur projet de territoire pour les 10 prochaines années, les projets en termes de développement de la commune au niveau de l'habitat, des secteurs de développement, au niveau économique, des équipements... tout en tenant compte des obligations en terme de réduction de l'artificialisation des sols. Ce projet sera également consultable en mairie.

Ce projet se traduira par un zonage de la carte communale définissant les zones constructibles, les zones vouées à des secteurs incompatibles avec le voisinage des zones habitées. Dans les zones dites inconstructibles, les habitations pourront toujours évoluer (extensions, piscines), les constructions agricoles resteront autorisées...

Le règlement national d'urbanisme restera applicable pour l'implantation des constructions, leur aspect architectural...

Une fois le projet établi, il fera l'objet de plusieurs consultations des personnes associées et notamment de l'autorité environnementale.

L'enquête publique permettra aux habitants de découvrir le zonage de la carte communale et de faire des demandes auprès du commissaire enquêteur.

La carte communale sera approuvée en conseil municipal et co-approuvée par le Préfet.

Vous serez informés régulièrement au cours de l'année de la mise à disposition des différents documents et de la date retenue pour la réunion publique.

RÉALISATIONS 2024

RÉFECTION DE VOIRIES

Route des Tressots et chemin du Moulin Jacques Martin

Montant des travaux : 63 637,72 € HT

Subvention du Conseil Départemental : 19 091,32 €

Subvention Communauté de Communes : 10 842,00 €



INSTALLATION D'UN COLUMBARIUM

Montant des travaux : 14 342,00 € HT

Subvention Etat : 5 020,00 €



AMÉNAGEMENT DU JARDIN DE CURÉ

Montant des travaux : 5 885,30 € HT



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 8 MAI

Travaux en cours : leur achèvement est prévu au printemps.

Montant prévisionnel des travaux : 152 574,00 € HT

Subvention Conseil Départemental : 45 000, 00 €

Subvention Etat (Fonds vert) : 22 456,98 €

Subvention Conseil Régional : 27 000,00 €



PROJETS 2025

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE :

Remplacement de la chaudière, isolation par l'extérieur, isolation des combles, remplacement des menuiseries



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AUX RADURONS



ST BONNET FÊTE SES DEUX CENTENAIRES

En à peine deux mois, nous avons eu le plaisir de fêter deux centenaires à St Bonnet

Le 17 novembre 1924 est née à Saint Bonnet de Rochefort Jeanne COURTINAT épouse COULON, benjamine d'une fratrie de trois enfants. Après une vie professionnelle dans la fonction publique débutée à Taverny, Jeanne rejoint Moulins en 1948 où elle fera toute sa carrière. De son mariage en 1948 toujours à St Bonnet avec Pierre COULON, sont nés trois enfants. A la retraite en 1984, Pierre et Jeanne reviennent s'installer définitivement à St Bonnet. Jeanne est une grande amatrice de mots croisés et de jeux télévisés.

C'est entourée de ses enfants, ses 5 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants et accompagnée de son fidèle chien Ourson que Jeanne a pu souffler ses 100 bougies.



Władysława RUSEK est née le 5 janvier 1925 en Pologne. Âgée de quelques semaines, elle a rejoint son père en Lorraine avec sa mère, sa sœur et son frère. Autour de 1928, la famille s'est installée près de Veauce. Mineur en Lorraine, son père est devenu paysan dans l'Allier. Avec sa sœur, elle allait à l'école à Naves. Après un déménagement à Vicq Servières en 1936, elles ont obtenu leur certificat d'études à Ebreuil en 1937. Pendant la guerre, les deux sœurs chantaient dans les bals pour collecter des fonds permettant d'envoyer des colis aux prisonniers.

A 21 ans, Władysława s'est mariée avec Jean-Marie DEFAY et s'est installée à Rochefort. Le couple a eu deux enfants : André et Michelle. Autrefois, Władysława tenait une guinguette. On raconte aussi des veillées cinéma organisées chez eux par le curé de la paroisse. Après le décès de son époux en 1974, elle a continué son activité à la ferme avec son fils André. A plus de 90 ans, elle était toujours active. Aujourd'hui, Vodja (de son diminutif) a cinq petits-enfants et huit arrière-petits-enfants avec qui elle a fêté ses cent printemps, bien décidée à continuer de partager sa curiosité et sa joie de vivre.



Vous avez un projet de rénovation ? Vous souhaitez faire construire ?

Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE

/ Qu'est ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie.

Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

/ Vous avez un projet ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences - à Montluçon, Moulins et Vichy - ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent gratuitement sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

/ Comment rencontrer l'architecte ?

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet : **www.caue03.com**.

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

A noter : des guides et fiches techniques sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site internet.

Contact

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins

✉ contact@caue03.fr

🌐 www.caue03.com

📱 @caue03

📞 **Nouveau numéro de téléphone : 06 13 44 91 15**



L'AIDE AUX TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

*Les propriétaires de **logements** situés sur le territoire de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne peuvent bénéficier d'une aide aux travaux de ravalement de façades visibles depuis l'espace public.*

Quels travaux sont éligibles ?

Pour être éligibles, les travaux doivent porter sur un logement de plus de 30 ans et être réalisés par des artisans.

Sont subventionnables les travaux de réfection de façades (enduits, peintures, ...) et les travaux annexes au ravalement réalisés en même temps (isolation par l'extérieur, remplacement des zingueries, peintures des menuiseries, réfection de génoise, de ferronnerie...).

Montant de la subvention :

- **20 % du montant HT** des travaux, plafonné à **3 000 €** de subvention maximale pour des travaux **avec** isolation,
- **10 % du montant HT** des travaux plafonné à **1 500 €** de subvention maximale pour des travaux **sans** isolation.

Comment en faire la demande ?

Le dossier doit être transmis à la Communauté de Communes avec les pièces suivantes :

- Le formulaire de demande signé
- La copie de **l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable** délivré par la Commune, avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France si son avis est requis,
- un **plan de situation** (exemple : extrait de plan cadastral),
- **deux devis détaillés d'entreprises différentes** (si travaux > 1 000 € HT),
- au moins une **photo couleur** de la ou des façades avant les travaux,
- un **Relevé d'Identité Bancaire**.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant la réception du dossier par la Communauté de Communes et l'examen de la demande par la commission habitat. Si les travaux ne peuvent attendre, une autorisation de commencement de travaux peut être accordée à titre exceptionnel, sur demande écrite à joindre au dossier complet.

Le formulaire et le règlement complet sont téléchargeables à l'adresse
<https://www.comcom-ccspsl.fr/vos-demarches/renover-son-habitat/>

Ils sont également disponibles sur simple demande auprès du service Habitat de la Communauté de Communes.

Contact : Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne - Service Habitat 29, rue Marcelin Berthelot - B.P. 56 - 03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

Tél. : 04 70 47 67 20 / habitat@ccspsl.fr

Besoin d'un conseil pour la rénovation de votre logement ?

FRANCE RÉNOV'ALLIER

SERVICE PUBLIC GRATUIT



DES CONSEILS SUR-MESURE

UNE ORIENTATION VERS LES AIDES FINANCIÈRES QUI VOUS CORRESPONDENT

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Hôtel du Département, Moulins.

Permanences physiques sur tout le territoire et toutes les infos pratiques sur www.allier.fr

TROUVEZ LA PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS :
WWW.ALLIER.FR > rubrique france rénov'allier

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE Communauté de communes 29 rue Marcelin-Berthelot	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi du mois 9 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30 (sur RDV)
EBREUIL Maison France Services 21 allée du Chemin de fer	2 ^{ème} lundi du mois 9 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30 (sur RDV)
GANNAT Communauté de Communes 1 place Fresnaye	Les autres jours sur RDV du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 16h30



ATTENTION AU DEMARCHAGE !

Par téléphone ou à domicile, notez que les administrations n'effectuent jamais de démarchage pour les travaux. Ne croyez pas les démarcheurs. En aucun cas, une entreprise ne peut se revendiquer de l'Etat, l'Anah, d'une collectivité locale ou de tout organisme public.



**Les conseillers France Rénov'Allier
sont à votre écoute**

04 70 34 41 84

francerenovallier@allier.fr



SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2025

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...



CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A ST BONNET DE ROCHEFORT,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 13 mars 2025

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire



Etes-vous sûr de
vouloir les jeter ?
Associations, recycleries,
ou vente permettent de
donner une seconde
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket



SICTOM
SUD-ALLIER

LES NOUVEAUTÉS EN DÉCHETTERIES

Actus

NOUVELLES FILIÈRES

**NOU
VEAU**

De nouvelles filières ont été mises en place en 2024 au sein de nos 15 déchetteries, favorisant ainsi la valorisation de nombreux objets. Ce tri accru permettra également une diminution des quantités de déchets enfouis ou incinérés.



Jeux et jouets : les jouets, jeux de plein air et jeux de société sont désormais triés. Les jouets présentant des piles ou composants électroniques sont toujours collectés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de bricolage et de jardin : le matériel de bricolage, dont l'outillage à main et les produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin.



Articles de sport et de loisirs : ces derniers font aussi l'objet d'un tri. Il peut s'agir de trottinettes, cycles, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf, tentes...

Articles de bricolage et jardinage thermiques : toutes les machines et appareils motorisés thermiques ainsi que leurs accessoires.



**PRODUITS ET MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**

Les artisans et professionnels peuvent désormais déposer les matériaux liés à la construction ou à la rénovation des bâtiments gratuitement s'ils s'engagent à les trier dans les bennes à disposition. **Merci d'effectuer ce tri AVANT votre venue en déchetterie !**

NOUVEAUX HORAIRES



A partir du 2 janvier 2025, de nouveaux horaires seront appliqués dans nos 15 déchetteries, valables toute l'année.

BAYET, CHARMEIL

du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

EBREUIL, GANNAT, ST GERMAIN DES FOSSES, ST PRIX, ST YORRE et VARENNES/ALLIER

du mardi au samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

BELLENAVES, TRONGET

mardi, mercredi et samedi : 8h30-12h
jeudi et vendredi : 13h30-17h

CHANTELLE, MONETAY/ALLIER

mardi, mercredi et samedi : 13h30-17h
jeudi et vendredi : 8h30-12h

ST GERAND LE PUY

mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

LE DONJON

mardi, jeudi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

LE MAYET DE MONTAGNE

mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h



Les gardiens de déchetteries n'ont pas pour fonction de décharger les véhicules, merci de prévoir le nombre de personnes adéquates pour vous aider. Ils subissent malheureusement de trop nombreuses agressions physiques ou verbales lors de l'exercice de leurs fonctions... Merci de les respecter !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr
04.70.45.51.67



Panneau
Pocket



LABELISATION GUID'ASSO

Depuis quelques semaines, le Point d'Appui à la Vie Association » du centre social VIVA Sioule est labellisé « GUID'ASSO ».



Le GUID'ASSO est un dispositif d'État, animé au niveau local et remplaçant le rôle du Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles (CRIB). Dans l'Allier, il est co-animé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ainsi que par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels.

Il permet de créer un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non, même la plus petite, sur n'importe quel territoire, puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions.

Sur l'Allier, ce sont 23 acteurs locaux labellisés dont VIVA Sioule Centre Social.

Ce dispositif est ouvert aux bénévoles, aux porteurs de projet, pour toutes questions portant sur la vie de leur association ou future association.

Pour cela, vous pouvez contacter Angélique à guidasso@vivasioule.fr ou par téléphone 04.70.90.74.80.

GUIDASSO c'est aussi la reprise des **APERO'ASSO** !!

Le 19 février, nous recevrons la **SACEM** à la salle Socioculturelle de Bellenaves.

Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès d'Angélique



ÉDITION
SPÉCIALE

1975 - 2025



FÊTE N° 1

50ÈME ANNIVERSAIRE

8 FÉVRIER 2025

PREMIER JOUR DE FÊTE POUR LE CENTRE SOCIAL VIVA SIOULE !

EXPO, VEILLÉE JEUX, SOIRÉE DANSANTE

EXPO

L'expo essaie de retracer les premières années du Centre Social Rural d'Ebreuil.

Venez découvrir l'histoire de la création et des activités. Pourriez-vous identifier des personnes sur les nombreuses photos ? Avez-vous des anecdotes à nous partager sur cette période d'activités du Centre Social ?

JEUX

Dédicace aux jeux des années 70 ! Jeux de cartes, Stratégo, ... qui les connaît encore ?

Qui connaît encore les règles de tous ces jeux ? Venez initier ou apprendre, passez un après-midi convivial autour des activités simples et appréciées.

Une buvette et des crêpes seront proposées pour rendre ce moment de partage encore plus festif !

UN APRÈS-MIDI LUDIQUE & GRATUIT

Rendez-vous à 14h30 pour l'inauguration de l'expo suivi de l'après-midi jeux !

CETTE ANNÉE-LÀ ...

Le coût moyen

- 1 litre d'essence : 2,16 FF
- 1 place de cinéma : 7,80 FF
- un appartement neuf : 120 000 FF
- le salaire annuel moyen : 33 480 FF

Population

- Mondiale : 4 089 millions
- Française : 52, 70 millions

A VICQ, COMMUNE DU PREMIER PRÉSIDENT,
M BRELURUT

**SOIRÉE
70s**

entrée : 5€

20h

**déguisé = 1 consommation
gratuite**

CETTE JOURNÉE FESTIVE A LIEU À LA SALLE DES FÊTES DE VICQ

Nous sommes toujours à la recherche des témoignages, des souvenirs. N'hésitez pas à nous contacter afin de partager vos moments au sein du Centre Social, il y a 1, 10 ou 50 ans. Hâte de découvrir les histoires et personnages. Merci !

Association VIVA Sioule
Centre Social

17, Place de la Gare
03450 Ebreuil

☎ 04 70 90 74 80

✉ contact@vivasioule.fr

UNE ANNÉE DE FÊTE

VIVA Sioule Centre Social fêtera toute l'année 2025 ses 50 ans d'existence !

Nous avons prévu des festivités réparties sur notre territoire de travail et espérons vous y rencontrer.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et dans les media pour rester informé sur les événements à venir.

LE BOUQUET FINAL
AURA LIEU

SAMEDI 4 OCTOBRE
À LA SALLE
A.PRADEL

EBREUIL

VOUS VOUS SOUVENEZ ?

Les tubes 🎵

- Le Chasseur - Michel Delpeche
- Hexagone - Renaud
- Bohemian Rhapsody - Queen

A la télé 📺

3 nouvelles chaînes publiques :
TF1, Antenne2 et FR3

et nous regardons :

Maya l'abeille, le journal de
20H, Apostrophe, Automoto,
Starsky & Hutch

Début 1975, une personne introduit une vidéocassette dans un magnétoscope, nouveauté technologique, qui ne tardera pas à envahir le marché de l'audiovisuel français.

y faut être Tacaros pour y faire



L'association Culturelle «Les Tacaros» a été créée en Janvier 2021 par des habitants de Saint-Bonnet.
Le terme «Tacaros» vient d'un patois local qui signifie "Une folie douce bienveillante". Venant d'univers et de lieux différents, nous avons décidé d'associer nos compétences pour faire vivre notre village, en organisant des événements à Saint-Bonnet-de-Rochefort.
Vous aussi vous êtes un peu Tacaros ? alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

À noter dans vos agendas



Le samedi 15 février 2025 :

Nous accueillons la Compagnie «Destination Théâtre» de Bellenaves Une comédie de Viviane Tardivel : «... et surtout pour le pire !»

Le samedi 7 Juin 2025 :

«Un journée de Tacaros !»

Journée Festive dans le centre du village avec :

Marché de créateurs – Démonstration – Concours épouvantails – Concert du groupe «Galactica» - Snack / Buvette sur place

Avis à la population :

Nous récupérons pour nos ateliers épouvantails courant Avril : des vieilles chemises - des vieux jeans – des vieilles chaussettes des vieilles bottes - de la paille – des chevrons – des ballons percés ...

Vous avez ça chez vous ? Contactez-nous !

Merci d'avance

Association Les Tacaros

mail : lestacaros@gmail.com - Tiphaine : 07.83.43.28.99 ou Vincent : 06.10.45.33.78

www.facebook.com/lestacaros



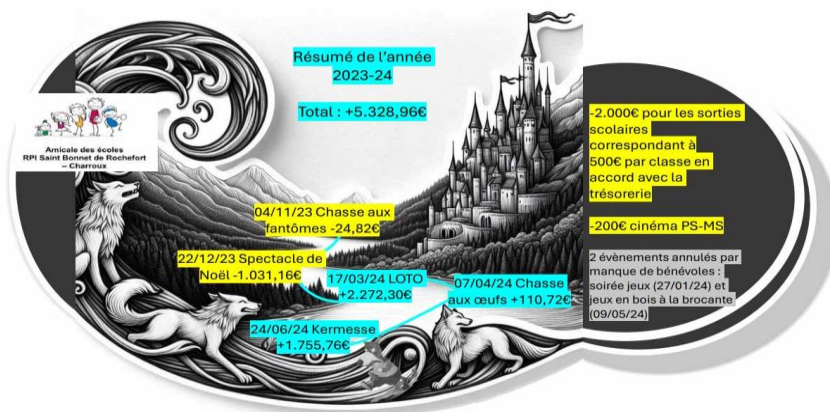
AMICALE DES ÉCOLES DU RPI ST BONNET-CHARROUX

Amicale des écoles
RPI Saint Bonnet de Rochefort – Charroux
amicaledesecoles.rpi@gmail.com

 @APESaintBonnetCharroux

L'Amicale des écoles est une association à but non lucratif, composée de parents bénévoles, qui organise des événements festifs afin de financer les sorties scolaires et projets de l'école. Elle permet ainsi de créer du lien entre les parents.

Voici un petit résumé des actions de l'année passée :



Pour l'année scolaire 2023/2024, les enfants de Grande Section et CP ont été voir les loups de Chabrière, les CE1/CE2 sont allés au musée de l'illustration jeunesse et à la maison de la rivière Allier, à Moulins.

Les enfants de la classe de Charroux, CM1/CM2 sont allés au musée de Gergovie.

L'année 2024 se termine par un spectacle et un goûter avec le Père Noël, financé par l'amicale, accompagnés de cadeaux individuels offerts par les mairies.

Pour cette année, voici notre programme sur 2025

Dimanche 23 mars : Loto dans la salle des fêtes de St Bonnet de Rochefort

Dimanche 13 avril : Chasse aux œufs dans Charroux, rendez-vous à la salle des fêtes

Samedi 14 juin : Kermesse à salle des fêtes de Charroux



En attendant de vous retrouver pour des moments conviviaux, nous remercions les mairies et les enseignants des écoles pour leur soutien.

Nous remercions les parents qui prennent de leur temps pour que toutes ces manifestations soient possibles et réussies. Actifs, bénévoles, adhérents et parents d'anciens élèves. C'est grâce à vous que le soutien aux écoles est possible.

La Collégiale

Adélaïde, Fabienne, Julien, Marjorie, Marie-Caroline, Nadège, Noémie, Sophia, Sophie,



LES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT BONNET



En 2024 les Sapeurs-Pompiers de St Bonnet sont intervenus 144 fois ; des interventions classées comme suit :

- 107 sorties de secours à victime
- 20 sorties d'accident de circulation
- 16 sorties de Feux
- 12 interventions diverses.

Sachant que sur 11 d'entre elles, notre effectif disponible nous a permis de partir avec deux véhicules.

Le Sapeur PERARD Isabelle est parti une semaine à Paris en Août pour renforcer les équipes dans le cadre des Jeux Olympiques. A la demande du directeur départemental du SDIS 03, la caserne de St Bonnet a été dotée d'un VSAV (Véhicule de Secours aux Victimes) début juillet. Une nouvelle très attendue par l'ensemble du personnel qui restait motivé à l'idée de pouvoir assurer un secours à victime de la prise en charge de celle-ci jusqu'à son transport aux urgences.

La première intervention en VSAV a eu lieu le 13 juillet 2024 sur la commune d'Espinasse Vozelle. En 4 mois et demi, les Sapeurs-Pompiers ont réalisé 43 sorties, ce qui représentent en moyenne presque 3 interventions VSAV par semaine.

Concernant la vie du centre :

L'effectif total du CS reste à 17 Sapeurs-Pompiers. Le sapeur BICARD Vincent a démissionné pour raison professionnelle et le sapeur VIGIER Maxime a muté du CSP Vichy au CS St Bonnet. Il reste cependant en double affectation à Vichy et continue de monter des gardes au CSP.

Des Sapeurs-Pompiers qui continuent de s'impliquer et de se former sur leur temps personnel. Ces formations ont permis d'obtenir le grade de première classe et la remise de la fourragère au Sapeur : BRUGIROUX Fanny, le grade de Sergent au Caporal-Chef RENARD Romain, le sergent Barge Charlotte et le caporal-chef Perrin ont suivi la formation d'accompagnateur de proximité, ce qui leur permet de former ou d'encadrer les manœuvres, le sergent Barge Charlotte et le sapeur Vigier Maxime ont suivi la formation d'équipier feux de forêt. Le Centre de Saint Bonnet recherche toujours de nouvelles recrues pour renforcer les effectifs. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le Chef de Centre Frédéric BARGE.

Concernant l'Amicale :

Cette année, l'amicale a organisé le dîner dansant en mars, puis la brocante de l'ascension en Mai. De plus, les membres de l'Amicale ont organisé une journée portes ouvertes en juillet 2024 dans le but de faire découvrir la caserne, leurs missions, et peut-être créer des vocations. Malheureusement, très peu d'habitants de St Bonnet se sont déplacés pour voir les différentes activités proposées.

Ensuite, ils ont organisé leur traditionnel repas en plein air, la retraite aux flambeaux et le bal du 13 Juillet.

L'amicale des sapeurs-pompiers s'est aussi associée à l'association des Tacaros pour organiser le Téléthon et ainsi récolter des dons en vendant des saucissons cuits à l'alambic.

Enfin, nous avons pu clôturer l'année en organisant notre traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe. Ce fut l'occasion de remettre les diplômes et les nouveaux grades en présence de Mme le Préfet.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers vous remercie d'avoir répondu présent lors du passage de nos calendriers.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2025 ainsi que la santé pour vous et vos proches.

**L'Adjudant-Chef
Frédéric BARGE**

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

DE SAINT BONNET DE ROCHEFORT

Depuis le 07 décembre, le local de la gare est opérationnel. La partie cuisine est terminée. La salle de découpe est fonctionnelle. Les travaux ont été réalisés en moins d'une année avec l'objectif d'avoir des locaux durables, aux normes sanitaires avec de bonnes conditions de travail pour ceux qui découpent.

Tout a été réalisé comme prévu. Merci à la municipalité pour la mise à disposition des locaux, à la région pour l'octroi d'une subvention et à la vingtaine de chasseurs bénévoles qui ont pris de leur temps pour la réalisation des travaux, mis à disposition du matériel ou fourni des matériaux.

Les locaux sont maintenant à la disposition de tous les chasseurs de l'ACCA et nous serons attentifs à leur entretien et éviter toute nuisance pour le voisinage.

Comme chaque année, je rappelle que notre ACCA est ouverte à tout titulaire du permis de chasser valide, domicilié dans la commune et à tout propriétaire faisant apport de plus de 3ha de terrain domicilié ou non sur la commune ainsi que ses ascendants ou descendants. D'autres possibilités existent pour adhérer (se renseigner auprès d'un membre du bureau).

Le président.
Bernard MATHIEU



CHORALE CANTABILE



Créée en Décembre 2002 la Chorale CANTABILE participe à la dynamique de notre commune.

Forte de ses 20 choristes venant de St-Bonnet de Rochefort mais aussi de communes avoisinantes, la chorale se décline en 3 pupitres : sopranes, altis, basses.

Elle est dirigée par MADINA GIAZOVA notre Cheffe de Choeur mais aussi pianiste émérite. Notre programme, très varié, permet une véritable évasion musicale. Nos répétitions ont lieu chaque mardi de 18 h à 20 h en été à l'Église de St-Bonnet et fin Octobre à la salle des fêtes.

Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour nous rejoindre mais seulement d'avoir l'envie de chanter. Alors n'hésitez pas venez ! vous serez les bienvenus.

Nos concerts : le traditionnel concert de printemps et celui de Noël. C'est dans une salle des fêtes pleine que nous avons célébré Noël le 22 Décembre.

Pour plus de renseignements vous pouvez également nous joindre sur notre boîte mail choralecantabile@la-poste.net Créée en décembre 2002, la chorale Cantabile a pour présidente Mme Raymonde heureux. Elle est dirigée par Madina Giazova.

La Présidente

Raymonde Lheureux

ASSOCIATION ACPG/CATM/OPEX/ET VEUVES

Nous sommes attachés à la préservation et au maintien du devoir de mémoire qui nous incombe.

Anciens combattants et adhérents de notre Association :

Présidente et trésorière : Suzanne AGENIS

Vice Président : René BARGE

Secrétaire : Gilbert CARAMINOT

Trésorier adjoint et porte-drapeaux : Raymond BOUET

Contrôleur aux comptes : Michel VERRIER

Anciens CATM : Roger LEBAS – Claude BENARD – René BARGE

Veuves : Suzanne AGENIS – Raymonde LHEUREUX

Portes-Drapeaux : Joël PARRAIN – Philippe MARTY

4 sympathisantes ;



Nous avons déploré le décès le 5 Octobre de Christiane BENARD – Pupille de la Nation. Elle fût très active au sein de notre Association durant de très nombreuses années ; à Claude son époux, à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

Nos activités :

- participation aux manifestations patriotiques : 8 Mai - 18 Juin - 11 Novembre - 5 Décembre

Merci à Philippe MARTY pour l'organisation de ces manifestations

- le 17 Février 2025 : Rassemblement devant la tombe de Jean Claude PIRAUX tué en Algérie

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

☎ 04.70.58.50.67

mairie-st-bonnet-rochefort@wanadoo.fr

Horaires habituels d'ouverture au public :

lundi et jeudi de 14h à 18h mardi et vendredi de 14h à 18h30



DÉCHETTERIES

HORAIRES D'ÉTÉ : du 1 ^{er} mars au 31 octobre							
HORAIRES D'HIVER : du 1 ^{er} novembre au 29 février							
ÉBREUIL		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ	MATIN	Fermé	8h15-12h	8h15- 2h	8h15-12h	8h15-12h	8h15-12h
	A-MIDI	Fermé	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-16h45
HIVER	MATIN	Fermé	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h
	A-MIDI	Fermé	13h30-16h45	13h30-16h45	13h30-16h45	13h30-16h45	13h30-16h45
BELLENAVES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ	MATIN	Fermé	8h15-12h	8h15-12h	Fermé	Fermé	8h15-12h
	A-MIDI	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h45	14h-17h45	Fermé
HIVER	MATIN	Fermé	8h45-12h	8h45-12h	Fermé	Fermé	8h45-12h
	A-MIDI	Fermé	Fermé	Fermé	13h30-16h45	13h30-16h45	Fermé

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants et des épaves automobiles aura lieu **jeudi 13 mars 2025**.

HORAIRES DES TRAINS EN GARE DE ST BONNET

Ligne Montluçon-Clermont

Du lundi au vendredi : **Départ : 6h57**

Arrivée Gannat : 7h06

Riom : 7h29

Clermont : 7h42

Du lundi au vendredi : **Départ : 7h54**

Arrivée Gannat : 8h03

Riom : 8h24

Clermont : 8h34

Tous les jours : **Départ : 13h19**

Arrivée Gannat : 13h29

Riom : 13h48

Clermont : 13h58

Tous les jours : **Départ : 19h39**

Arrivée Gannat : 19h49

Riom : 20h09

Clermont : 20h19

Ligne Clermont-Montluçon

Le lundi : Départ Clermont : 6h35

Arrivée St Bonnet : 7h17

Montluçon : 8h23

Du lundi au samedi : Départ Clermont : 12h18

Arrivée St Bonnet : 13h00

Montluçon : 13h56

Du lundi au vendredi : Départ Clermont : 16h48

Arrivée St Bonnet : 17h37

Montluçon : 18h32

Du lundi au samedi : Départ Clermont : 17h46

Arrivée St Bonnet : 18h34

Montluçon : 19h27

BIBLIOTHÈQUE-RELAIS

La bibliothèque est ouverte un jeudi sur deux hors vacances scolaires de 15h00 à 17h00. Le prêt des ouvrages est **gratuit**. Vous avez aussi la possibilité de commander des ouvrages que les bénévoles réserveront auprès de la médiathèque départementale (jours d'ouverture affichés à la porte de la bibliothèque).

RECENSEMENT DES JEUNES

Chaque français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire en mairie pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).